



ARRETENº 246

ARRETE CONJOINT FIXANT LA LISTE DES MEMBRES DESIGNES POUR SIEGER A LA COMMISSION DE SELECTION DES APPELS A PROJETS POUR LES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE DE SANTE DE L'OCEAN INDIEN ET LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MAYOTTE

VU le code de santé publique ;

VU le code de l'action sociale et des familles;

VU la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé;

VU le décret n° 2010-870 du 26 juillet 2010 modifié par le décret 2014-565 du 30 mai 2014, relatif à la procédure d'appel à projet et d'autorisation mentionnée à l'article L.313-1-1 du code de l'action sociale et des familles ;

VU le décret n°2014-1407 du 26 novembre 2014 portant extension et adaptation du code de l'action sociale et des familles au département de Mayotte;

VU le décret du 22 aout 2018 portant nomination de Madame Martine LADOUCETTE, Directrice Générale de l'Agence de Santé de l'Océan Indien;

VU la délibération n°2059/2015/CD du 2 avril 2015 nommant Monsieur Soibahadine IBRAHIM RAMADANI Président du Conseil Départemental de Mayotte;

VU l'arrêté n°18/DAJ/CD/2015, portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Issa ISSA ABDOU, 4ème Vice-Président du Conseil Départemental;

VU la circulaire n° DGCS/5B/2010/434 du 28 décembre 2010 relative à la procédure d'appel à projet et d'autorisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Sur proposition du Directeur Général Adjoint et préfigurateur de l'ARS Mayotte, et du Président du Conseil Départemental;

ARRETE

2 bis, av Georges Brassens - CS 61002 - 97743 Saint-Denis Cedex 09 Standard : 0262 97 90 00 www.ars.ocean-indien.sante.fr

Article 1^{er}: Sont désignés comme membres siégeant à la commission de sélection des appels à projets médico-sociaux relevant des compétences conjointes de l'Agence de Santé de l'Océan Indien et du Président du Conseil Départemental:

Sont nommés membres avec voix délibérative,

• Au titre de représentants du Département de Mayotte

Titulaires:

M. Issa ISSA ABDOU, 4^{ème} Vice-Président du Conseil Départemental chargé de l'action sociale, la santé et la solidarité,

M. Ben Younoussa ISSOUF ALI, Directeur de la direction des personnes âgées et personnes handicapées (DPAPH).

Suppléants:

Mme Insya DAOUDOU, membre de la commission de l'action sociale, la santé et la solidarité, conseillère départementale de Sada,

Mme Allaouiya ABDOURAZAKOU, Chef de service évaluation de l'autonomie.

• Au titre de représentants de l'Agence Régionale de Santé Océan Indien

Titulaires:

M. Xavier MONTSERRAT, Directeur Générale Adjoint et Préfigurateur de l'ARS Mayotte,

M. Erique MARIE-LOUISE, Chargé de mission offre de soins hospitalière et médico-social, ARS DIM.

Suppléants:

M. Patrick BOUTIE, Responsable du pôle offre de soins, ARS DIM, Mme Anchya BAMANA, Chargée de la coordination des actions de prévention, ARS DIM.

• Au titre des représentants d'usagers :

Représentant d'associations de retraités et de personnes âgées

Titulaires:

M. Hadurami BACAR, Président de la FMAPAR Mayotte,

M. Mouhamadi MAMBO, membre de la FMAPAR Mayotte.

Suppléants:

M. Toihiri HOURFANE, membre de la FMAPAR Mayotte, Mme Nadine CHAKRINA, membre de la FMAPAR Mayotte.

Représentant d'associations de personnes handicapées

Titulaires:

Mme Houdhayati MOGNE MALI, Présidente de l'ADAPEI Mayotte, M. Anthoumani ALI, Président l'APEAHDM.

Suppléants:

M. Soihili ALI, trésorier de l'ADAPEI Mayotte,

M. Ynoussa HAMADA, trésorier adjointe de l'APEAHDM.

Sont nommés membres avec voix consultative,

• <u>Au titre de représentants des fédérations représentatives des personnes morales gestionnaires d'établissements et de services médico-sociaux</u>

Titulaires:

Mme Razafina OILI, Directrice de l'ADSM et représentante FEHAP, Mme Hélène LE HIR, Directrice Générale de Mlézi Maoré et représentante FEHAP.

Suppléants:

M. Christian BONNEAU, Délégué régional FEHAP OI et administrateur de l'ARAR SAD,

M. Jean-Paul PINEAU, Délégué régional adjoint au secteur personnes handicapées et Directeur Général de la Fondation Père Favron.

• <u>Au titre des personnalités qualifiées spécialement compétentes dans le domaine des personnes âgées et personnes en situation de handicap</u>

Titulaires:

Mme Sitirati GUE, Chef de service Programmation, Equipement et Prestation à domicile, Conseil Départemental de Mayotte,

Dr Abdon GOUDJO, Conseiller médical, ARS DIM.

Suppléants:

Dr Abdoulkarime ABAINE, Directeur de la direction de la prévention des risques professionnels,

Mme Moissoukari MADI, Responsable Action Sociale de la CSSM

• Représentants d'usagers spécialement concernés par l'appel à projet

Titulaire:

M. ALI Nizary, président UDAF Mayotte,

Suppléante:

Mme AHMED Inaya, Vice-Présidente UDAF Mayotte.

• <u>Personnels des services techniques, comptables ou financiers des autorités compétentes pour délivrer l'autorisation</u>

Titulaires:

Mme Azalée VALOUR-TOURE, Responsable des Fonctions supports, ARS DIM, M. Ahmed ABDOUL-ANZIZE, direction de la commande publique, Conseil Départemental de Mayotte.

Suppléants:

- M. Madi Chanfi AHAMADA, Chargé de l'allocation des crédits du FIR, ARS DIM,
- M. Maarouf MADI, direction de la commande publique, Conseil Départemental.
- Article 2 : La durée du mandat des membres de la commission est de trois ans, à compter de la date de signature du présent arrêté. Le mandat est renouvelable.
- Article 3 : Un recours contentieux peut-être formé auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai franc de deux mois à compter de sa publication.
- Article 4 : La Directrice Générale de l'Agence de Santé de l'Océan Indien et le Président du Conseil Départemental de Mayotte sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mamoudzou, le 9 Juillet 2019

Le Président du Conseil Départemental Mayotte

> Pour le Président du Conseil Départemental et par délégation Le 4ème Vice-Président

> > Issa ISSA ABDOU

La Directrice Générale de l'Agence de de Santé de l'Océan Indien

Xavie MONTSERRAT

Directeur Général Adjoint

A R S Mayotte

Agence de Santé de l'Océan Indien